

## Sciences Économiques

# Chapitre 3 – La coordination par le marché

## 3.1 – Qu'est-ce qu'un marché ?

**BO :** On présentera la diversité des marchés concrets (depuis les foires du Moyen-Âge jusqu'au achats en ligne ; les marchés des biens, des services, des actifs, du travail, etc...). On montrera que le fonctionnement des marchés nécessite des règles de droit, qui déterminent notamment qui possède quoi, et ce qui peut être ou non échangé. On montrera que le marché suppose notamment l'existence d'institutions et de conventions (par exemple, marchandage, achat à l'unité ou en nombre, enchère, etc...). On expliquera en quoi les droits de propriété (y compris les droits d'auteur, brevets, marques etc.) sont au fondement de l'échange. On s'interrogera sur les limites de l'échange marchand (existence de commerces illicites, interdiction du commerce d'organes, etc.)

### Objectifs.

#### Être capable de définir :

- institutions marchandes\*
- droits de propriété\*
- échange marchand
- don
- convention
- économie de marché
- institutionnalisation du marché
- ordre public de protection
- ordre public de direction
- marchandisation des échanges

\*Notions obligatoires du programme

#### Être capable de :

- décrire la diversité des marchés (réels/virtuels)
- distinguer les marchés en fonction de l'objet de l'échange (marché du travail, du capital, des biens et services).
- expliquer les conditions nécessaires au fonctionnement du marché (existence d'institutions marchandes, droits de propriété)
- expliquer les limites de l'échange marchand (existence de droits humains, de règles éthiques et morales).
- donner des exemples de convention

#### Être capable de :

- utiliser les outils statistiques (coefficient multiplicateur, taux de variation, indice, pourcentage)
- lire des données statistiques.

### Questionnements :

- Quelles sont les caractéristiques du marché ?
- Pourquoi le respect du droit de propriété est-il nécessaire au fonctionnement du marché ?
- Quelles sont les institutions nécessaires au fonctionnement du marché ?
- Le marché peut-il fonctionner sans règles ?
- L'échange marchand est-il la seule forme d'échange possible ?
- Peut-on tout échanger ?

Plan :

**I - Le marché est un lieu d'échange**

A – Qu'est-ce qu'un marché ?

B – Les marchés sont divers.

**II – Quelles sont les conditions de fonctionnement du marché ?**

A – Le bon fonctionnement du marché nécessite le respect des droits de propriété

B – Le bon fonctionnement du marché nécessite l'existence d'institutions marchandes

**III – Quelles sont les limites de l'échange marchand ?**

A – L'échange marchand n'est pas la seule forme d'échange.

B – Il existe des limites juridiques au marché.

**Introduction**

**Activité I - Sensibilisation**

Vidéo 1 - Ringis : [https://www.youtube.com/watch?v=MSD\\_jbvjLVk](https://www.youtube.com/watch?v=MSD_jbvjLVk)

Vidéo 2 - Immobilier : <https://www.youtube.com/watch?v=NE2gkSTK-o>

Vidéo 3 – Pétrole : <https://www.youtube.com/watch?v=yw-j5wXnPH4> jusqu'à 2'30

Q1 – Remplir le tableau suivant

	Vendeurs	Acheteurs	Fixation du prix
Vidéo 1			
Vidéo 2			
Vidéo 3			

Q2 – Quel est le point commun entre toutes ces vidéos ? La différence majeure ?

**I - Le marché est un lieu d'échange**

**A – Qu'est-ce qu'un marché ?**

**Activité II - Le modèle du marché**

**Le marché est un lieu d'échange.**

La notion de marché a des racines très concrètes : au départ, c'est un lieu physique où des acheteurs rencontrent des personnes qui ont des produits, des biens ou des services à proposer. C'est le lieu où l'on négocie le prix et où les échanges se font. Si quelqu'un veut me vendre un produit en me proposant un prix exorbitant, je peux aller voir son voisin et lui demander un meilleur prix pour le même objet . Inversement, le producteur n'est pas l'otage de l'acheteur : il peut attendre qu'un autre se présente. Un glissement s'est ensuite opéré depuis ce lieu physique pour désigner, d'une part, des marchés plus dématérialisés [...] et, d'autre part, un concept économique, celui de l'équilibre de l'offre et de la demande par l'ajustement des prix.

[...] Il faut bien souligner qu'au départ du marché, il y a deux entités aux intérêts divergents : l'acheteur veut acheter bon marché et le vendeur veut vendre cher. Ils vont converger vers un prix qui rend possible la transaction car chacun voit qu'il ne peut trouver mieux : le prix d'équilibre.

A. Landier, *BA BA de l'économie contemporaine*, Ed. Le Pommier, 2013

Q3 – Quels agents économiques se rencontrent sur le marché ?

Q4 – Pourquoi leurs intérêts sont-ils divergents ?

Q5 – Comment le marché permet-il de résoudre ce conflit ?

Q6 – Proposez une définition du marché pour l'économiste.

### Activité III– Qu'est-ce qu'une économie de marché ?

**Document 1 – Milton Friedman et le crayon. Du début à 5'58.**

<https://www.youtube.com/watch?v=-FbZizIT2oA>

**Document 2 – Distinguer économie de marché et économie planifiée.**

Il existe deux grandes formes principales d'organisation des échanges de biens et de services entre des agents économiques. La première est celle que l'on trouve dans une économie de marché, qui est un système d'organisation des échanges où les agents économiques confrontent leur offre et leur demande pour aboutir à la formation d'un prix d'échange. C'est un système décentralisé, car les prix et les quantités échangées résultent de cette confrontation. La production est donc réalisée sur une multitude de marchés ; sur chacun sont produits des biens ou des services variés, en fonction de l'évolution de l'offre et de la demande. La seconde forme d'organisation des échanges est celle de l'économie centralement planifiée, qui était pratiquée dans les ex-pays socialistes (URSS et autres pays de l'Est ayant adopté ce système économique). Dans ces économies, il n'y a pas de marché, mais un centralisateur qui décide, à partir d'un plan global, comment affecter les ressources productives pour produire.

Historiquement, cette seconde forme d'organisation des échanges a été un échec ; elle a aujourd'hui quasiment disparue (elle existe encore en Corée du Nord notamment). Elle s'est avérée moins efficace que l'économie de marché, générant moins de richesses que cette dernière.

R. Chartoire, © Nathan 2011.

Q7 – Pourquoi personne n'est en mesure de créer un crayon ?

Q8– A l'aide de l'exemple du crayon, expliquez pourquoi le marché permet de coordonner les décisions des agents économiques.

Q9 – Quelle différence faites-vous entre une économie de marché et une économie planifiée ?

Q10 – Pourquoi les économies planifiées ont-elles quasiment disparues ? (Vous pouvez vous appuyer sur vos connaissances historiques)

## B – Les marchés sont divers.

### Activité IV- Le marché recouvre des réalités complexes.

**Document 1 –Une foire au Moyen-Âge**

L'essor des foires au Moyen-Âge s'explique par le renouveau commercial de l'Europe médiévale. Elles se développent dans les villes situées le long des grands courants commerciaux. En Champagne, les marchands flamands et italiens se rencontrent pour échanger les draps de Flandre contre les produits méditerranéens et les épices importées d'Orient. Pour éviter les paiements en espèces, le vendeur et l'acheteur signent des lettres de change (de crédit), ce qui leur permet de procéder ultérieurement au paiement par l'intermédiaire des banquiers.

D'après [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)

**Document 2 – Un marché au Brésil dans les années 1930.**

Cette indienne veut-elle me vendre ce pot ? « Certes, elle veut bien. Malheureusement, il ne lui appartient pas. A qui alors ? Silence. – A son mari ? Non. [...] A son fils, pas davantage. » Il est à la petite fille. La petite fille possède inévitablement tous les objets que nous voulons acheter. [...] Elle a trois ou quatre ans [...]. Ce sont alors, avec la demoiselle, de longues négociations où les parents ne prennent aucune part. Un bague et cinq cents reis\* la laisse indifférente. Une broche et quatre cents reis la décident.

Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, 1955, Ed. Plon, coll. « Terre humaine Poche. »

\*Pluriel du mot real, monnaie brésilienne

**Document 3 – Le plus grand marché aux fleurs du monde.**



Des millions de fleurs transitent chaque matin par le village hollandais d'Aalsmeer. Pour transporter des roses d'un horticulteur de Nairobi jusqu'à Aalsmeer et ensuite jusqu'à un acheteur de Séoul, des moyens de transport aérien et des télécommunications efficaces sont nécessaires.

Les processus d'enchères consistant à fixer un prix de départ permet à des milliers d'enchères de s'effectuer en l'espace de quelques heures. Une horloge gigantesque à laquelle est connecté chaque enchérisseur domine le devant de chaque salle d'enchères.

Tandis que chaque lot de fleurs est tracté sous les yeux des négociants, l'aiguille de l'horloge démarre à un prix élevé et passe par des niveaux de prix inférieurs jusqu'à ce qu'un des enchérisseurs l'arrête en appuyant sur un bouton.

D'après J.McMillan, *Du bazar à la corbeille*, Village Mondial, 2003 (trad.L.Dahan)

**Document 4 – Vente sur E-Bay**



**Document 5 – Un marché en France**



Q11 – Compléter le tableau suivant

Marchés	1	2	3	4	5
Qui sont les acheteurs/vendeurs ?					
Quelle est la taille du marché ?					
Quel est le mode de fixation du prix ? Le moyen de paiement ?					
La rencontre est-elle réelle ou virtuelle ?					

**Activité V– Distinguer marché du travail, marché des biens et services et marché des capitaux**

**Document 1 – Quels types de marché ?**

**Document 2 – Le marché du travail**

Vidéo « Comprendre le marché du travail » : début jusqu'à 2'25  
<http://www.cite-sciences.fr/au-programme/expos-temporaires/economie-krach-boom-mue/film-animation-marche-travail.html>

Q12 – Pour chacun des marchés, donnez un exemple d'échange.

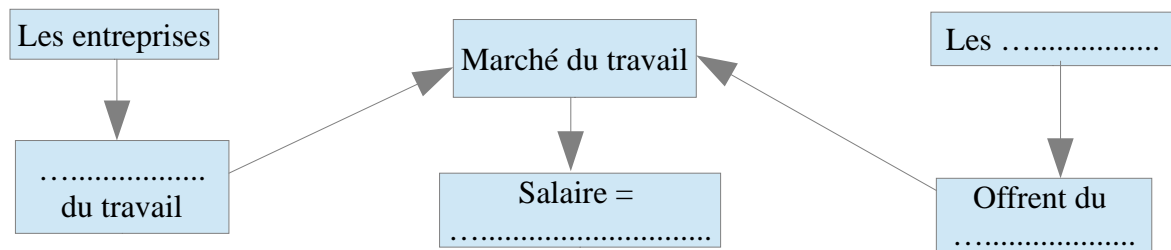
Q13 – Quelles sont les valeurs des produits échangés sur le marché des biens ? Du travail ? Du capital ?

Q14 – Sur le marché du travail, qu'est-ce qui constitue l'offre ? La demande ?

Q15 – Qu'est-ce qui détermine le niveau des salaires ?



Q16 – Complétez le schéma suivant avec les mots : *demandent, prix du travail, travail, ménages.*



## II – Quelles sont les conditions de fonctionnement du marché ?

### A – Le bon fonctionnement du marché nécessite le respect des droits de propriété

#### Activité VI – Qu'est-ce qu'un droit de propriété ?

##### Les droits de propriété au fondement de l'échange.

Un droit de propriété confère à son détenteur le droit d'utiliser un bien et d'en jouir, de disposer des fruits de ce bien (revenu, récolte etc...), mais aussi de le transformer, de le céder ou de le détruire. Par exemple, le propriétaire d'un appartement est libre de louer, de s'y installer, de le vendre, d'y faire des travaux.

Pour qu'un marché existe, il faut que les droits de propriété soient bien définis face aux tiers et qu'ils soient protégés. Cela suppose un droit protecteur et une justice impartiale, autrement dit un État de droit. Sans cette garantie, les gens peuvent bien posséder certaines choses mais courent le risque d'en être promptement dépossédés. Ils vivent dans l'insécurité. Les entreprises par exemple n'auraient aucune incitation à investir, à embaucher de nouveaux salariés, à produire des biens conformes au souhaits des consommateurs et à réaliser des profits. Même si les profits que rapporte une nouvelle usine sont considérables, aucune entreprise ne voudra en construire une si elle n'a pas la certitude qu'aucune autre entreprise ne pourra la lui prendre.



*En Centrafrique, les éleveurs peuls se sont organisés pour se défendre contre les « coupeurs de route » qui les terrorisent en volant le bétail ou en enlevant leurs enfants contre rançon (ils doivent en effet vendre leurs bêtes pour réunir l'argent nécessaire, perdant leur seul moyen de subsistance).*

M. Sarzier, Magnard, 2014

Q17 – Qu'est-ce qu'un droit de propriété ? A quelles conditions un individu est-il réellement propriétaire d'un bien ?

Q18 – Pour les éleveurs Peuls, quelles sont les conséquences de la situation d'insécurité qui règne en Centrafrique ? Et pour l'économie du pays ?

Q19 – Expliquez la phrase soulignée.

**Activité VII– La propriété n'est pas uniquement physique, elle est aussi intellectuelle.**

**Brevets et propriété intellectuelle.**

La mise en œuvre et le respect de la propriété intellectuelle sont devenus un sujet d'actualité et de débats économiques. Les grandes entreprises de l'édition musicale dénoncent la copie illicite de leurs titres entre internautes. Elles expliquent qu'elle est la cause de la réduction de leur chiffre d'affaires. Les partisans du logiciel libre contestent la brevetabilité des programmes d'ordinateurs. Ils craignent qu'elle freine leurs efforts collectifs d'innovation. Les compagnies pharmaceutiques s'opposent aux licences obligatoires de médicaments en faveur des habitants des pays pauvres. Elles prévoient un risque accru de commerce parallèle dommageable à leurs investissements de long terme dans la recherche. Que valent ces arguments ? D'un côté le piratage et la contrefaçon s'étendent et sont susceptibles de réduire les incitations à créer et à inventer.



D'un autre, le droit de la propriété intellectuelle se renforce et peut conduire à limiter la diffusion des œuvres et l'usage des innovations. Quel est le bon équilibre ?

François Lévêque et Yann Ménière, *Economie de la propriété intellectuelle*, Repères, La Découverte, 2003

Q20 – En quoi consiste la propriété intellectuelle ? Par quel outil est-elle défendue ?

Q21 – D'après le texte, pourquoi peut-on dire que la propriété intellectuelle est menacée ?

Q22 – En quoi la propriété intellectuelle est-elle nécessaire au développement d'activités marchandes ?

**Activité VIII– Vrai /Faux. Justifier.**

	VRAI	FAUX
1 – Un marché est un lieu réel Justification :		
2 – Les droits de propriété définissent ce qu'on a le droit de faire avec ce que l'on possède. Justification :		
3 – Sans propriété, il n'y aurait pas d'échanges marchands Justification :		
4 – Il existe des droits de propriété sur tout ce qui existe. Justification :		
5 – Il existe des droits de propriété intellectuelle sur les inventions et sur les œuvres artistiques . Justification :		

## **B – Le bon fonctionnement du marché nécessite l'existence d'institutions marchandes**

### **Activité IX – Pour fonctionner, le marché s'est institutionnalisé.**

#### **Les institutions encadrent les échanges marchands.**

Les institutions sont les contraintes humaines qui structurent les interactions politiques, économiques et sociales. Elles consistent à la fois en des contraintes informelles (sanctions, tabous, coutumes, traditions et codes de conduites) et formelles (constitutions, lois, droits de propriété). A travers, les histoire, les institutions ont été conçues par les êtres humaines pour créer un ordre et réduire l'incertitude dans les échanges [...].

La croissance du commerce à longue distance [a historiquement posé des] problèmes de coûts de transactions\*. L'un [de ces problèmes] consistait en la négociation et l'application de contrats dans les parties étrangères du monde [...]. Les problèmes d'application en route étaient résolus par des forces armées protégeant le navire ou la caravane, ou par le paiement de droits de péage ou de tributs de protection à des groupes coercitifs locaux. La négociation et la mise en application dans des parties éloignées du monde entraînaient typiquement le développement de poids, de mesures et d'unités de compte standardisés, un milieu professionnel spécialisé dans l'échange, notaire, consuls, tribunaux commerciaux, et des enclaves de marchands étrangers protégés par des princes étrangers en échange d'impôts. En abaissant les coûts d'information\*\* et en fournissant des incitations à exécuter les contrats, ce complexe d'institutions, d'organisations et d'instruments rendit possible le commerce à longue distance.

Douglass North, « Institutions », *Journal of Economic Perspective*, 1991. Traduit dans Maya Bacache-Beauvallet et

Marc Montoussé, *Textes fondateurs en sciences économiques depuis 1970*, Bréal, 2004

\*ensemble des coûts dus aux échanges marchands (transports, négociations...).

\*\*ensemble des coûts dus aux démarches entreprises pour avoir des connaissances sur un échange marchand (qualité du produit, réputation du vendeur).

**Q23 – Qu'est-ce qu'une institution marchande ? Illustrez par des exemples concrets d'institutions formelles et informelles.**

**Q24 – Pourquoi peut-on parler d'un processus d'institutionnalisation du marché ?**

### **Activité X– Pour fonctionner, le marché s'appuie sur des conventions.**

#### **Document 1 – Le marchandage en France**

<https://fr.news.yahoo.com/video/explicitez-nous-le-marchandage-185300745.html>

#### **Document 2 – Le marchandage, une pratique culturelle ?**

Le marchandage, largement installé en Afrique, fait partie de la culture du continent. Les Africains, toutes couches sociales confondues, marchandent dans tous les domaines. A tel point que bon nombre de vendeurs sont obligés de recourir à ce mode de négoce s'ils veulent écouler leurs produits.

Dans la plupart des commerces et des marchés, les prix ne sont pas affichés. C'est au client et au commerçant de trouver un point d'entente sur la valeur à donner à un produit. [...]Les tarifs sont souvent gonflés afin d'avoir une marge de manœuvre intéressante et faire des bénéfices. Les vendeurs se doivent de négocier avec leurs clients, car la concurrence est rude et, plutôt que de rester avec leur marchandise sur les bras, ils vont jusqu'à diviser les prix par deux [...]. Mais il ne faut pas croire que l'on peut marchander partout. Certains endroits, comme les supermarchés, les hôtels ou les transports en commun, ont des prix fixes. Que l'on soit nationaux ou étrangers, les tarifs sont les mêmes pour tous.

[www.afrik.com/article6056.html](http://www.afrik.com/article6056.html)

**Q25 – Hormis le marchandage, quel autre « mode de négoce » pouvez-vous citer ?**



Q26 – Pourquoi peut-on dire que le marchandage est une convention ?

Q27 – Les conventions sont-elles uniques et immuables ? Comparez la pratique du marchandage en France et en Afrique.

### III – Quelles sont les limites de l'échange marchand ?

#### A – L'échange marchand n'est pas la seule forme d'échange.

##### Activité XI– La persistance du don dans les sociétés modernes : l'exemple du don du sang

**Document 1 – Le don du sang en chiffre**

**a. Les donateurs selon le genre**

Genre	2008	2009
Femmes	49,6 %	51,2 %
Hommes	50,4 %	48,8 %

**b. Historique des dons**

	2005	2007	2009
Nombre de donateurs	1 506 082	1 617 478	1 689 495
Nombre de nouveaux donateurs	nc	384 394	423 570
Nombre moyen de dons par donneur	1,67	1,72	1,80
Taux de candidatures au don, refusées à l'entretien médical	8,80 %	8,61 %	9,08 %

Rapport Établissement français du sang, 2009.

**Document 2 – L'établissement français du sang et les associations.**

Au côté de l'EFS, les associations de donateurs – mais aussi de malades– jouent un rôle essentiel dans la promotion du don. Elles défendent ardemment les principes éthiques de la transfusion sanguine en France : anonymat, bénévolat, volontariat et gratuité. Les associations ou amicales de donateurs, au nombre de 2750, comptent 750 000 adhérents qui participent à la promotion du don. En plus de représenter l'ensemble des donateurs de sang auprès des pouvoirs publics, la Fédération (française pour le don du sang bénévole) participe à l'information sur le don. Elle joue donc un rôle majeur en matière de recrutement et de fidélisation des donateurs de sang. [...]

Indispensables au bon fonctionnement du système de prélèvement, les bénévoles relaient l'action de l'EFS : sensibilisation au don du grand public, participation à l'organisation de collectes ou, encore, lancement de manifestations et d'opérations spéciales (événement sportif, concert, exposition...). [...]. A travers leur collaboration, les associations et l'EFS partagent une ambition commune : établir le lien entre la générosité des donateurs et les besoins des malades.

Rapport EFS, 2009

Q28 – Faites une phrase pour exprimer la signification de la donnée entourée. (doc a)

Q29 – Caractérissez les évolutions du don du sang en France au cours des années 2000.

Q30 – Le don du sang relève-t-il d'une logique marchande ?

Q31 – Quelles sont les organisations qui participent à la collecte de sang ?

##### Activité XII– L'existence d'échanges non marchands

###### **La permanence des échanges non marchands.**

Il y a encore deux siècles, l'achat et la vente était l'exception : la majorité de la population française vivait sans

monnaie ou presque. Ce monde était composé pour 80% de paysans dotés d'un hectare ou deux de terre, d'ouvriers ou de journaliers sans terre, de domestiques et d'indigents. L'essentiel – de leurs besoins pour vivre –le gîte, la nourriture, le vêtement était produit par eux-mêmes ou échangés contre des journées de travail. L'économie marchande ne représentait alors qu'un circuit très secondaire, presque entièrement réservé aux classes sociales privilégiées [...]

Admettons, dira-t-on, mais tout cela c'est de l'histoire ancienne [...] Erreur. Certes, le marché joue un rôle central aujourd'hui. [...] mais dominant ne signifie pas unique. [L'historien de l'économie] Polyani [...]faisait remarquer que toute société humaine relève, à côté du principe de l'intérêt – qui débouche sur le marché–, de deux autres principes d'organisation ; celui de la redistribution et celui de la réciprocité. [...] La première est assurée à travers des règles contraignantes ; la seconde est produite par un réseau croisé de liens personnels, qui se traduisent par des dons croisés. Or, la redistribution a pris une importance inégalée, que ce soit à travers la protection sociale ou par l'accès aux biens collectifs. [...] Quant au don, [...] Jacques Cabout et Alain Caillé ont montré à quel point cela reste vrai dans nos sociétés contemporaines : relations de voisinage, cadeaux de fêtes ou d'anniversaire, don du sang, bénévolat...contribuent à tisser des liens sociaux basés sur la réciprocité. Il ne s'agit pas d'un échange comme le prétendent certains : certes, il faut rendre, mais aucune règle ne détermine la nature ou l'ampleur du contre-don, et aucun délai n'est fixé. Surtout, lorsque le paiement marque la fin de l'échange marché, le contre-don ne clôt pas la relation, il l'entretient et la fait durer.

D. Clerc, « Y a-t-il des relations non marchandes ? », *Alternatives économiques*, Hors-Série n°77, 2008.

Q32 – Relever dans le texte trois manière d'échanger et illustrer chacune par des exemples.

Q33 – L'échange marchand a-t-il toujours été dominant ?

Q34 – Quelle distinction peut-on faire entre redistribution, don et échange marchand ?

## **B – Il existe des limites juridiques au marché.**

### **Activité XIII- L'échange marchand doit être régulé pour protéger l'intérêt général.**

#### **Les réglementations des pouvoirs publics protègent l'intérêt général**

L'économie de marché est fondée sur la réponse, non planifiée et non contrôlée, des entreprises ( petites et grandes), au sens large du terme, à la demande [...] La question[...] consiste à s'interroger sur les conditions d'orientation et de contrôle de ce mécanisme de marché de façon qu'il serve, et non desserve, l'intérêt général. Ou, en d'autres termes, quelle réglementation les pouvoirs publics doivent-ils mettre en place pour réguler le système ? [...] Quatre facteurs, d'une importance vitale, justifient le besoin d'intervention et de régulation des pouvoirs publics. Il y a, en premier lieu, la nécessité actuelle de protéger dans le long terme la planète, de mettre en place les réglementations que l'on décrit habituellement comme visant la protection de l'environnement. [...] En second lieu, il faut protéger les plus vulnérables de ceux qui sont employés dans le processus de production. [...] En troisième lieu, il y a la propension plus élevée qu'il n'est souhaitable, de l'économie à produire et à vendre des biens ou des services techniquement déficients ou préjudiciables physiquement. Et, en quatrième lieu, le système génère à l'intérieur de lui-même des tendances autodestructrices dirigées contre sa propre efficacité.

J.K.Galbraith, *Pour une société meilleure*, Le Seuil, 1997.

Q35 – Quelles sont conséquences négatives qui peuvent résulter des mécanismes de marché ?

Q36 – Que peuvent faire les pouvoirs publics pour lutter contre des nuisances ? Illustrer par des exemples.

**Activité XIV – Pour des raisons éthiques et morales, certains marchés ne sont pas autorisés.****Document 1 – Le marché aux esclaves**

Vidéo – Extrait du film Amistad. Du début à 2'49

**Document 2 – Mère porteuse, quel statut ?**

Mariée, Alessya a deux enfants de 15 et 5 ans. Elle vient de perdre son travail de secrétaire dans une société étrangère. Elle vit chez ses parents, avec son mari et ses fils, faute d'avoir les moyens de louer un logement personnel. Elle s'apprête donc à porter l'enfant d'une autre femme. Et avec l'indemnité, qui devrait représenter 23 000 euros, elle espère avoir le capital de départ pour pouvoir enfin acheter son propre appartement [...]. Les médecins ukrainiens s'abritent derrière leur déontologie pour justifier ce dispositif légal. Ils insistent sur la détresse des couples en mal d'enfant, sur le fait que la gestation pour autrui est une solution ultime, et que les enfants ainsi portés ne sont pas biologiquement ceux des mères porteuses. [...] En réalité, cette femme porte un enfant qui lui est étranger du point de vue génétique. Elle n'est qu'une maison pour lui. On prend le sperme et l'ovule du couple. On forme un embryon en laboratoire et on le transfère dans l'utérus d'une autre femme.

Alain Guillemoles, « En Ukraine, des femmes louent leur ventre », avril 2009, [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com)

**Document 3 – Le commerce illicite****Estimation de la taille du marché du cannabis (en 2005)**

	Valeur du marché (millions d'€)	Part du PIB %
France	2 233	0,12
Allemagne	2 182	0,09
Italie	2 996	0,20
États-Unis	14 208	0,14

« Rapport de la Commission sur le problème mondial de la drogue au cours des dix dernières années », Bruxelles, 2009. D'après « Cinquante ans de consommation en France », INSEE Référence 2009.

Q37 – Quels sont les marchés présentés dans ces documents ? Quelle est leur caractéristique principale ?

Q38 – Pourquoi ces marchés sont-ils interdits, du moins en France ?

**Activité XV– Vers une marchandisation de la société ?**

**Document 1 – Vendre des organes ?**

Grâce aux progrès de la médecine, un nombre croissant de patients est éligible à la transplantation d'un rein. Malheureusement, l'offre d'organe ne suit pas. Le nombre de cadavres en état de mort cérébrale n'augmente pas aussi vite qu'il le faudrait. Les familles ajoutent leur grain de sel en n'autorisant pas toujours le prélèvement des organes du défunt.

Reste bien sûr la possibilité de recourir à un donneur vivant, issu du cercle familial, mais les patients n'ont pas tous la chance de pouvoir compter sur un proche généreux – et compatible. Aux États-Unis, alors que 13 700 transplantations de rein ont été pratiquées en 2005, 65 000 personnes attendaient leur tour au début de l'année 2006. On estime à 3500 le nombre de patients américains qui meurent chaque année faute d'avoir reçu un rein à temps. Certains économistes se sont penchés sur ce problème épineux. Pour [Gary Becker], il n'est pas de déséquilibre entre une offre et une demande qui ne puisse être résorbé pour peu que l'on y mette le prix. C'est donc avec un imperturbable aplomb qu'il propose de payer les donneurs d'organes. Pour peu que la rémunération compense adéquatement les risques (y passer ou y laisser des plumes) et les coûts (les revenus perdus pendant la convalescence), elle suffira toujours à convaincre un nombre suffisant de donneurs. Selon G.Becker et Julio Jorge Elias, qui évaluent le prix d'un rein à 15200\$, une telle compensation financière augmenterait pratiquement de moitié le nombre de transplantations. On ne s'étonnera cependant pas que [cette] proposition puisse susciter un rejet virulent. Perçue comme profondément immorale, l'idée de négocier le corps humain comme une marchandise fait l'objet d'une véritable « répugnance ».

Dans la majorité des pays, les transplantations ne sont de fait autorisées que si elles reposent sur le don – seuls quelques États ont autorisé la vente d'organe, l'Inde dans les années 1980 et 1990 et l'Iran aujourd'hui.

Xavier de la Vega, « A quand un marché d'organes ? », *Sciences Humaines* n° 200, janvier 2009, mis à jour le 24 janvier 2011

Q39 – Pourquoi Gary Becker propose-t-il de rémunérer les risques attachés aux transplantations de rein ?

Q40– Pourquoi cela n'est-il pas encore généralisé ?

Q41 – Qu'est-ce que la marchandisation des échanges ?

**Conclusion**

Compléter le schéma avec les mots suivants : définis, marché, échanges, marchandes, sécurité, intellectuelle.

